

COMMUNIQUÉ
24 Avril 2018

**LE CESE PRECONISE LA CREATION D'UN FINANCEMENT
PERENNE ET SOLIDAIRE DE L'AIDE AUX PERSONNES AGEES**

Après deux journées de mobilisation inédites en janvier et mars derniers, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) rend ce mardi son projet d'avis concernant l'amélioration de l'aide aux personnes âgées.

L'AD-PA salue ce travail de qualité qui prend soin de porter sur l'ensemble du secteur, établissements et domicile.

Ce nouveau rapport met une fois encore en lumière la nécessité d'engager un large débat national sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, nos aînés fragilisés et les professionnels à leur service.

Comme l'AD-PA, le CESE préconise en ce sens la création d'un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie afin d'améliorer l'accompagnement quotidien des personnes âgées (notamment par l'augmentation du temps de professionnels à leurs côtés), le soutien aux familles et proches aidants et les conditions de travail de personnels, en établissement comme à domicile.

Pour tout contact
P. CHAMPVERT
R. GIZOLME
Tel : 01.55.12.17.29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées